

Des défis politiques aux défis de la recherche

Koulibaly Mamadou*

Introduction

Nombreuses sont aujourd'hui les personnes qui soutiennent que l'Afrique est déconnectée de l'activité économique mondiale. Pourtant lorsque l'on regarde de près la situation des économies africaines, en général, c'est beaucoup moins la forme d'intégration que le degré qui a changé. Si pour les échanges marchands, l'Afrique semble peu participer à l'économie internationale, pour l'endettement et l'aide, elle est très largement intégrée (Banque mondiale, 1993).¹ C'est d'ailleurs cette forte intégration sur le marché mondial de la mendicité qui détermine largement les préoccupations de la recherche de nombreux spécialistes des sciences sociales en Afrique et sur l'Afrique. C'est ainsi que la question de l'ajustement structurel a pu occuper bien des chercheurs faisant de ce thème un paradigme autour duquel tournent toutes les autres préoccupations.

Cette orientation prise par la recherche en science sociale depuis la fin des années 1970 remplaçait une première vague d'interrogations sur la dette et le développement économique, c'est-à-dire sur le financement public de la croissance des économies africaines. Il semble de ce fait que dans la recherche en science sociale en Afrique s'est posée durant la décennie 1960-1970 la question de son orientation par rapport à la place et au rôle de l'Afrique dans l'économie mondiale. On a cherché à savoir pourquoi l'Afrique est si pauvre et si faible alors que ses habitants aspirent à davantage de richesses et de forces et que les pays développés sont si aisés et si puissants. On a également cherché à connaître les déterminants de la place de l'Afrique dans le système mondial d'échanges. Ces différents travaux conduits en termes de dépendance, de subordination de mode de production, ont amené les groupes de recherche à la construction de théories générales du développement africain. Cette mouvance fut à l'origine d'une

Africa Development Vol. XIX, No. 1, 1994, pp 29-48

1 Dans ces données l'on peut lire que l'Afrique bénéficie de dons gratuits et de prêts publics plus élevés par rapport aux investissements directs et aux prêts privés. L'Afrique n'est donc pas déconnectée. Elle est assistée.

partition des sciences sociales sur le développement en différents domaines. C'est ainsi que sont apparus l'économie du développement, la sociologie du développement, le droit international du développement, la démographie et l'urbanisme du développement, la cliométrie du développement, etc. La plupart du temps, ces champs ont été stimulés par l'appui de bailleurs de fonds qui ne souhaitaient qu'une chose: savoir quel volume de fonds il fallait à l'Afrique pour assurer son développement. Chaque spécialisation s'évertuait à élaborer des théories particulières fondées sur les spécificités locales africaines. Les sciences sociales pouvaient alors être discriminatoires; il y avait celles du monde développé et celles du monde sous-développé. Ces spécialistes portaient alors le titre glorieux d'africanistes. On trouvera une bonne psychanalyse des trois dernières décennies de sciences sociales en langue française chez Choquet *et al.* (1993).²

Leurs thèses ont certes été un apport non négligeable dans la compréhension du phénomène complexe qu'est le développement africain. Mais les chocs liés à la crise de l'endettement et leurs ondes ont amené d'autres chercheurs à se poser de nouvelles questions axées certes sur des variables endogènes mais aussi sur des déterminants exogènes non parfaitement expliqués. C'est ainsi que, toujours par rapport à la question de l'aptitude des économies africaines à rembourser la dette qu'elles doivent aux créanciers bilatéraux et multilatéraux, une abondante littérature a vu le jour sur la question des politiques d'ajustement structurel (PAS). Par le biais des PAS, on part de préoccupations économiques pour entrer dans les débats sur l'autoritarisme, la violence, la culture, la démocratie et les futurs possibles pour l'Afrique (Gibbon *et al.* 1992).

Réfléchir aujourd'hui sur les perspectives et les axes de recherches prioritaires pour les années à venir pourrait donc se faire selon plusieurs modalités.

On pourrait d'abord recenser tous les axes de recherche déjà éclairés par des documents de travail afin d'indiquer ensuite toutes les pistes encore obscures vers lesquelles il conviendrait que les chercheurs s'orientent. Dans une telle perspective, la meilleure source serait la nomenclature élaborée par l'*American Economic Association* qui est constamment publiée dans le *Journal of Economic Literature* ou dans l'*American Economic Review*. Cette démarche bien que stimulante sur le plan de la recherche en sciences économiques tend à oublier de toute évidence les autres domaines de la théorie sociale, à moins que l'on ne fasse la même chose pour la sociologie,

2 Les auteurs de cet ouvrage conseillent vivement aux lecteurs anglophones la lecture d'une version anglaise dans *L'European Journal of Development Research*, Vol. 3, No. 2, December 1991, sous le titre *The Old and New Trends in Francophone Development Research* Ed. Frank Cass, London.

l'anthropologie, la science politique, l'histoire, la philosophie, etc. Ce n'est pas cette optique qui est adoptée dans ce texte car la contrainte à laquelle il faut sacrifier est la multi-, la pluri- ou l'interdisciplinarité des axes de recherches, d'autant plus que le CODESRIA se présente «comme une auberge espagnole parce qu'on y privilégie non ce qu'on y trouve mais ce qu'on y apporte» (Choquet *et al.* 1993: 219).³

Une autre manière de procéder serait de recenser les préoccupations de tous les chercheurs membres du CODESRIA, de les hiérarchiser, de les ordonner et d'appuyer leur réalisation. Dans ce cas, de vastes champs pourraient être couverts mais sous une contrainte de financement qui devrait alors être manipulable. Les ressources du CODESRIA sont-elles illimitées? Si c'est le cas, il faudrait alors adapter des critères de sélection de projets et de disciplines dans une telle optique. Ce texte perd alors son objet, car personne n'est mieux placé que les équipes de recherche elles-mêmes pour déterminer les axes de recherche les plus importants à leurs yeux. Or, cette communication doit avoir une justification.

Il existe ainsi plusieurs autres manières de déterminer les axes de recherche prioritaires pour les années à venir. Ce texte n'a donc pas pour intention de figer une vérité et des certitudes quant à ce qui mériterait d'être fait. L'auteur n'a ni de telles prétentions, ni la compétence nécessaire pour atteindre de tels objectifs.

Il s'agit, plus modestement, d'attirer l'attention du lecteur sur quelques enjeux politico-économiques des débats actuels sur l'Afrique noire et, en fonction de ceux-ci, de souligner quelques questions qui vont immédiatement se poser aux chercheurs en sciences sociales. Comme cela est prévisible, la présentation de tels enjeux ne peut être que problématique. C'est pourquoi la progression de cette réflexion se fera sous la forme de plusieurs étapes qui aboutiront à une thèse. La première étape de cette démarche nous conduira à admettre l'idée que nous vivons dans un monde de déséquilibres et d'instabilités. Cette hypothèse, évidente aujourd'hui pour la plupart des chercheurs, servira à introduire en réalité la seconde étape dans laquelle nous soutiendrons que les politiques économiques fondées sur les macro-analyses abordent mal ces déséquilibres et ces instabilités. Dans cette étape, il sera présenté plusieurs raisons qui devraient militer en faveur, non pas de thèmes nouveaux et révolutionnaires, mais de méthodes nouvelles et évolutionnaires.

3 Ces auteurs caractérisaient à leur façon l'idée que le GEMDEV, leur groupement d'intérêt scientifique, était un carrefour intellectuel qui s'efforçait d'échapper aux effets de mode et aux diktats de centres de décision internationaux.

Nous vivons dans un univers de déséquilibres et d'instabilités

Les politiques économiques appliquées en Afrique aujourd'hui sont autant un défi à l'action qu'à la réflexion et concernent donc aussi bien les hommes politiques que les chercheurs, surtout, les spécialistes en sciences sociales. Les déséquilibres économiques, sociaux et politiques que l'on combat aujourd'hui sont présentés comme des déséquilibres conjoncturels alors qu'ils mettent à l'épreuve toutes les structures.

Qu'est-ce donc qu'un déséquilibre?

Le déséquilibre est une situation de rupture entre l'offre et la demande lorsque les prix sont rigides ou lorsqu'il n'y a pas de système de prix capable de transmettre les informations correctes. En Afrique, les systèmes de prix, du fait de la désorganisation ou de la trop forte réglementation du marché, ne peuvent pas véhiculer les informations nécessaires aux échangistes. Or seuls les échangistes, c'est-à-dire les hommes, peuvent être en déséquilibre et ressentir des insatisfactions et des déceptions.

Les économistes depuis Hayek (1973:33-54) ont montré que l'ingrédient essentiel de la décision était l'information. Cette information permet aux agents individuels la connaissance des faits, des choses, des idées. La connaissance individuelle elle-même provient toujours de situation de confrontation à un problème. En effet, face à une difficulté, l'individu, centre autonome de décision, est tenu par la nature de la situation d'identifier son problème, d'apprécier ses capacités et l'environnement afin d'élaborer un cadre ou un schéma de solution.

Identifier le problème signifie mettre en balance les objectifs de l'action du centre de décision et ses moyens. Cette identification conduit en fait à établir une relation entre les moyens et les fins. L'appréciation qui suit l'identification doit alors mettre en relation les schémas de décisions de l'agent, les circonstances et les institutions les plus adaptées à leur optimisation. Le cadre de la solution conduit enfin l'agent à savoir s'il faut maximiser, minimiser, simuler, bloquer ou non ses désirs.

La décision qui est consubstantielle à l'action humaine exige alors nécessairement de la connaissance et donc de l'information. Cette information toutefois, contrairement à ce que les économistes néoclassiques ont avancé, n'est ni pure, ni parfaite, ni gratuite. Cette information n'est pas donnée à priori, elle exige de la recherche, de l'apprentissage et des erreurs de la part de ceux qui prennent les décisions, à moins que l'on ne les présume omniscients. «Or aucun homme n'est omniscient». Lorsque dans le temps, les variables et les ingrédients qu'exige la prise de décision changent, les erreurs commises par le passé servent à apprécier le présent et à corriger l'avenir. Le processus d'apprentissage devient une donnée fondamentale, lorsque le cadre de décision dans lequel les agents se meuvent leur impose d'interpréter des messages extérieurs alors que les stimuli

changent en permanence. L'action humaine en définitive est donc stimulée par la recherche et l'interprétation des messages émis par l'interaction sociale. C'est par l'exploitation de ces occasions informationnelles que certains corrigent plus facilement leurs erreurs que d'autres. Les interactions sociales, qui dérivent du fait que l'homme est un animal social et que personne n'est une île, imposent à tous et à chacun de communiquer avec les autres. Cette communication n'est qu'une transmission, un échange d'informations. Par quelles voies opèrent ces échanges?

La théorie économique a identifié, que les principaux canaux de transmission de l'information dans les interactions sociales sont les prix et les institutions.

Les prix signalent aux échangeistes dans un système social les degrés de rareté des choses faisant l'objet d'échange entre elles. Les prix indiquent les degrés de rareté relative des biens et des services car ils déterminent leur coût relatif. C'est en fonction de ces coûts, pour la plupart subjectifs, que les gens s'adaptent aux situations en prenant les décisions qu'ils jugent meilleures de leur point de vue. On peut lire sur ces questions les différentes publications de Kirzner (1982). Cela ne signifie pas que les prix doivent être égaux à un certain prix idéal normatif extérieur et fixé à priori de façon standard. Les prix peuvent être incorrects, anormaux, injustes, etc; mais ce qui importe, c'est que ces prix sont toujours des vecteurs de transmission de l'information. La théorie économique autrichienne montre aussi très clairement que les prix, lorsqu'ils sont des prix de marché libres, transmettent plus d'informations que ceux de toute autre situation (Hayek 1948). Les prix transmettent des informations aux centres de décisions et révèlent par la même occasion les décisions inconséquentes, les mauvaises coordinations, les déséquilibres, les espérances déçues et les heureux hasards. Les prix servent ainsi à communiquer les informations, à découvrir les opportunités, à préciser les occasions les meilleures et à donner les moyens de lutte contre les incertitudes.

Lorsque dans une situation donnée le système des prix se trouve bloqué ou non utilisé, les agents prennent les décisions selon des procédures qui contiennent peu d'informations et véhiculent des connaissances archaïques. Lorsque le système des prix qui dénoue les échanges dans la société est biaisé par des réglementations diverses, la qualité et la quantité d'informations transmises se détériorent et les décisions qui sont prises se révèlent être de moindre qualité que celles qui dérivent du marché libre. Il ne s'agit pas ici de dire que dans un système de marché libre les déséquilibres n'existeraient pas, mais simplement que, bien au contraire, le déséquilibre est inhérent au système de marché libre, qui est en réalité une procédure de découverte et d'apprentissage permanent (Kirzner 1979 et Lachmann 1976). Dans ce schéma, cela signifie qu'en véhiculant le plus d'informations et des informations de bonne qualité, la liberté du marché et

celle du contrat donnent les signaux qui permettent une plus grande adaptabilité des systèmes sociaux et des économies. Le déséquilibre est la raison de l'action humaine. La rareté est la base du déséquilibre et le marché libre est la solution la meilleure, non pas pour éviter les déséquilibres, mais pour rendre les populations capables de s'adapter aux déséquilibres, et cela à moindres coûts relatifs.

En Afrique, nous vivons, comme dans toute l'économie mondiale, dans des univers de déséquilibres généralisés. L'offre de travail n'est pas compatible avec la création d'emplois. L'offre de produits alimentaires est insuffisante face à la demande de nourriture. L'offre des services de santé ne répond pas aux besoins des populations. L'offre de devises monétaires est incapable de satisfaire la demande de moyens de paiements internationaux. L'offre d'épargne est insignifiante face à la demande d'investissement. Les revenus sont maigres face aux besoins. La demande de démocratie des populations rencontre la méfiance des gouvernements autocratiques. Le désir de liberté se voit brimé par l'excès d'autoritarisme. On pourrait citer plusieurs autres formes de déséquilibres qui ne seraient d'ailleurs pas propres à l'Afrique. Tous ces déséquilibres dénoncent toujours et partout soit des excédents inutiles, soit des déficits coûteux.

En Afrique, les déséquilibres sont aussi bien internes qu'extérieurs. Ils sont également politiques, économiques, sociaux et culturels. Le problème est moins dans leur existence que dans la capacité des populations africaines à s'adapter à moindre coût. Les solutions face aux déséquilibres en Afrique témoignent des connaissances archaïques, des informations centralisées et mal partagées, des communications de moindre performance et donc des compétences faibles face au traitement à adopter. Tout cela parce que les marchés ne sont pas libérés, les prix ne sont pas des prix de marché. Comment expliquer donc que les Africains aient eu si peu de respect pour la liberté des marchés et des contrats?

Pour véhiculer des informations et de la connaissance, les institutions s'appuient sur des habitudes et des comportements routiniers. Elles transmettent des informations selon deux conceptions différentes mais complémentaires.

D'abord, dans les interactions sociales une personne seule, n'a pas nécessairement besoin de tout savoir sur tout pour décider. Elle n'a pas besoin d'avoir la globalité des informations sur tous les marchés pour l'ensemble des contrats, sur tous les agents, dans tous les pays et tous les jours en toutes circonstances. Ces informations, d'une part ne sont pas gratuites et d'autre part, demanderaient tellement de temps qu'elles deviendraient caduques. Les institutions, par la régularité des règles qu'elles établissent, garantissent à chacun qu'il peut se contenter d'une part infime d'information du savoir total pour prendre ses décisions. Le code de la route par exemple est une institution qui assure à chaque individu, ayant un

véhicule ou non, qu'il peut circuler dans certaines conditions sans encourir le risque de se faire tuer par quelqu'un d'autre. Ne pas respecter ce code signifie que l'on trahit la confiance que les autres ont dans la liberté de circulation. Connaître le code de la route devrait suffire pour circuler. Dans ce cas nous n'avons plus besoin de savoir ni combien d'automobilistes ou de piétons nous croiserons, ni combien de feux rouges ou verts. Il nous suffit de savoir que quand le feu est rouge il faut s'arrêter et quand il est vert, il faut repartir pour ne pas provoquer d'accident ou obstruer le passage. Dans tous ces cas, l'information que l'institution nous transmet nous indique simplement quel degré de confiance nous pouvons avoir dans le comportement des autres dans la vie en société. Dans ce cas, l'institution est une règle qui nous épargne du superflu. Il nous suffit de connaître la règle et de la partager. Un autre exemple serait l'information dans une ville sur les différents services à notre disposition. Lorsque nous nous déplaçons pour aller à une réunion à Dakar, nous n'avons pas besoin de connaître à priori toutes les adresses de tous les services qui peuvent être à notre disposition dans cette ville: les hôpitaux, les pharmacies, les marchés, les hôtels, les banques, les librairies, les bibliothèques, les commissariats de police, les écoles, les facultés, l'adresse de nos collègues chercheurs ou celles des bailleurs de fonds. Nous avons de bonnes raisons d'avoir ces informations importantes pour rendre notre séjour agréable mais rarement nous essayons de les obtenir à priori. Il nous suffit de connaître le numéro de téléphone du service des renseignements ou l'adresse de l'office du tourisme ou simplement de consulter un annuaire téléphonique. L'institution nous assure que la coopération sociale peut se réaliser dans la confiance (Sowell 1980:8-11).

Cependant, dans un autre sens, on peut dire que les institutions convoient de l'information et que certaines d'entre elles sont meilleures que d'autres selon les problèmes à traiter. Les mécaniciens connaissent bien cette question. Pour dévisser un boulon de 12 l'on ne peut utiliser qu'une clé de 12. Ni la clé de 8, ni la clé de 15 n'en seraient capables. Cela ne veut pas dire que les clés de 8 et de 15 sont de mauvaises clés. Cela signifie simplement que pour chaque type de boulon, il faut la clé adaptée. Toutes les clés sont bonnes, mais chacune a sa propre utilité. Chaque problème a sa clé. Il n'y a pas de clé universelle mais plutôt une boîte à clés que les mécaniciens adoptent et adaptent.

De même, dans le domaine des sciences sociales, les institutions s'adaptent à l'environnement qui change. Dans une société de liberté des individus dans les interactions sociales,

les institutions qui se révèlent inaptes à promouvoir la coopération sociale dans la poursuite des objectifs individuels disparaissent, soit parce qu'elles sont abandonnées par les groupes où elles s'étaient développées, soit parce que ces groupes déclinent par rapport aux

sociétés auxquelles les hasards de l'évolution ont donné des institutions plus efficaces (Hayek 1944). Plus tard, l'auteur reprendra cette idée en la présentant sous la forme d'un processus darwinien de sélection naturelle des institutions (1973).

Cette idée de la sélection des institutions selon leur efficacité relative ne doit pas faire oublier le fait que, dans le domaine des sciences sociales, l'on ne peut procéder comme le ferait un mécanicien. Dans la théorie sociale, des combinaisons institutionnelles sont possibles non pas en procédant par révolution mais généralement en corrigeant les institutions défailtantes pour les faire évoluer. Le processus institutionnel de transmission de l'information est donc évolutionnaire et procédural. Les institutions, les règles et les prix assurent la coordination entre des gens ayant des objectifs différents, antagonistes, complémentaires, qu'ils peuvent vivre humainement et en toute confiance. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de «*free rider*», de tricheur, de prédateur ou de criminel, mais le rôle des institutions et des prix est justement de faire assumer aux prédateurs les coûts de leurs crimes. Dans les économies, lorsque les institutions, qu'elles soient des règles ou des ordres, sont violées impunément, alors les hommes perdent leurs libertés. Lorsqu'il n'y a pas d'institutions crédibles auxquelles les gens peuvent se fier, alors la confiance se perd et la coopération sociale est abandonnée aux caprices des hors-la-loi et des brigands. Les institutions ne valent que par rapport au respect et à la considération que les gens leur accordent. Dans une économie où le code de la route n'est pas respecté par la plupart des automobilistes, les accidents se multiplient et la circulation devient un réel défi à la mort. Il existe de nombreuses formes d'institutions sociales: la monnaie, la constitution politique, le mariage, l'entreprise, la loi, le droit, etc. Ces institutions sont-elles respectées en Afrique? Quel degré de confiance leur accorde-t-on?

En Afrique, la violation des règles, de l'ordre, du droit, de la loi, donc de nombreuses institutions, est systématique et représente la règle générale; l'exception étant leur respect. Or violer des institutions peut conduire les hommes à nuire à la personne et aux biens d'autrui. Il s'agit d'actes criminels envers autrui. Dans les conditions de violation systématique des institutions et des réglementations abusives des marchés et des prix, comment peut-on assurer la confiance dans la coopération sociale et la prise de conscience des déséquilibres qui pourtant existent partout? Si les institutions et les prix ne produisent pas des informations dans lesquelles nous pouvons avoir confiance, comment pouvons-nous prendre conscience de l'ampleur et de la portée des déséquilibres en vue de les combattre, les corriger, ou même être aptes à les résoudre par adaptation de nos us et coutumes? Tel semble être le premier défi que les économies africaines affrontent aujourd'hui. Tel semble être le premier défi que la théorie sociale devrait relever. Comment analyser nos institutions? Quelles réformes de nos

marchés et de nos institutions seraient nécessaires? Est-il d'abord vrai que nos marchés et nos institutions sont défaillantes? Les institutions tracent le cadre des actions de chacun d'entre nous, même lorsque nous quittons notre autarcie individuelle pour entrer en interaction avec nos semblables. Toutes les actions que nous menons ont des coûts qui nous incombent ou incombent à la société en général. Comment améliorer notre compréhension de ces phénomènes et de ces processus?

Le fond du débat se trouve dans les valeurs que nous mettons en avant. Or la plupart des valeurs sociales sont subjectives. Alors se pose la question de la subjectivité de la valeur et de la connaissance.

L'argument selon lequel les déséquilibres sont dans la nature des choses, mais que les institutions et les marchés mériteraient plus d'attention que les déséquilibres eux-mêmes peut conduire à jeter le doute sur les manières habituelles d'aborder la question des déséquilibres et des crises (O'Driscoll *et al.* 1985: 25).

Nous abordons souvent très mal ces questions

Si l'idée est acceptée que les déséquilibres ne sont que les conséquences des distorsions réglementaires, institutionnelles et structurelles, alors l'analyse des institutions et des prix devient une priorité. Malheureusement très souvent, pour ce qui concerne l'Afrique, l'analyse des déséquilibres eux-mêmes, leur description, leur évolution, ont pris le pas sur leurs fondements institutionnels et structurels.

Dans la mise en application des politiques économiques, sociales et culturelles, il semble que l'on aborde assez mal la question des déséquilibres. L'on pourrait donner plusieurs guides de lecture qui fourniraient des arguments nécessaires comme preuves. Nous nous contenterons ici de présenter quelques domaines, certes insuffisants, mais qui pourraient être très stimulants pour la discussion. Dans le désordre:

- on peut soutenir que la question de la dette a toujours été mal traitée en Afrique par le jeu des programmes d'ajustement structurel et les rééchelonnements alors qu'il existe des solutions de marché qui ont été négligées sans explication convaincante;
- on peut soutenir que la bonne gouvernance qui, depuis la fin des années 80, est devenue une conditionnalité de l'accès au financement public international, n'est rien d'autre qu'une substitution de l'autoritarisme technocratique à la dictature autocratique, et que ni l'une ni l'autre ne peuvent conduire à la démocratie libérale sans porter atteinte aux PAS;
- on peut expliquer que contrairement à l'idée d'un ajustement culturel, l'on pourrait défendre très clairement l'hypothèse d'une liberté culturelle fondée sur les traits culturels des populations africaines que

l'on dit communautaires, alors qu'elles ne sont que très peu marquées par un altruisme généralisé;

- on peut démontrer que la coopération entre Etats qui guide les schémas d'intégration est source de rivalités entre technocratie et autocratie alors que l'on pourrait compter sur la coopération entre les peuples sur fonds de concurrence entre hommes;
- enfin, on peut mettre en doute les grands chantiers de prospective en Afrique en montrant qu'ils exigent de l'omniscience de la part des prospectivistes et des charlatans détenteurs de boules de cristal opaques. Tentons l'exercice.

Le mauvais traitement de la question de la dette par les PAS

Depuis la fin des années 1970 et l'installation progressive des économies africaines dans la crise de l'endettement, la seule et meilleure solution que l'on a pu conseiller aux pays débiteurs semble avoir été le programme d'ajustement structurel. Dans ces programmes, les pays débiteurs s'engagent devant les institutions monétaires de Bretton Woods à appliquer un certain nombre de mesures qui pourraient les rendre aptes à rembourser la dette. Les solutions concertées entre créanciers et débiteurs sont négociées en les mettant face à face au Club de Paris ou au Club de Londres, mais sous la surveillance et avec la bénédiction du Fonds monétaire international. Toute solution d'allègement concertée de la dette pour réduire les risques de répudiation, passe ainsi par la mise en place de politiques volontaristes de la part des institutions financières internationales, qui présentent chaque pays comme un cas à part. Les institutions financières internationales sont supposées ici assister le pays débiteur dans l'élaboration, la mise en application et le suivi de nouvelles politiques macroéconomiques globales ou sectorielles. Le pays débiteur, après avoir obtenu un accord avec ces institutions à la tête desquelles se trouve le FMI, s'engage, contre l'apport d'argent frais et de nouveaux crédits, à mettre en place des politiques vigoureuses de stabilisation des finances publiques et d'ajustement des balances extérieures. Cet accord obtenu avec le FMI permet aux créanciers réunis soit au Club de Paris, soit au Club de Londres, de rééchelonner le service de la dette du pays débiteur afin de pallier le manque de devises à court terme.

Ainsi, depuis 1980 et jusqu'à ce jour, la plupart des pays africains sont passés par ce traitement politique de la crise de l'endettement. Ce traitement est politique au sens où ce sont des hommes politiques qui décident de son organisation, de son calendrier, qui le négocient et le mettent en application. Le PAS est un engagement des Etats sur un programme de politiques économiques des gouvernements des pays débiteurs. Le PAS est encouragé et assisté au Club de Paris ou de Londres avec la bénédiction de hauts fonctionnaires d'Etats créanciers et débiteurs qui encadrent à leur façon les

Etats créanciers, leurs banques et leurs populations. Les PAS ne sont mis en application et ne reçoivent des financements qu'après que l'aristocratie de la fonction publique internationale regroupée au FMI et à la Banque mondiale ait donné son accord. Les considérations politiques dominent les PAS parce qu'il s'agit d'appliquer des politiques macroéconomiques sur les populations des pays débiteurs sans que leurs contribuables n'aient leur mot à dire. Le PAS relève d'un diktat politico-financier.

Cette première manière de traiter la crise de la dette en Afrique depuis bientôt quinze ans a relevé pourtant, dès les premiers instants, des insuffisances car l'ajustement et la stabilisation en comprimant à l'extrême les possibilités matérielles des populations des pays débiteurs, se sont avérés violents, antisociaux et antidémocratiques, donc insoutenables. La première phase des PAS qui consiste à stabiliser les comptes internes et extérieurs des Etats s'est avérée la plupart du temps tellement violente pour les consommateurs, les producteurs, les investisseurs et les épargnants, que les secondes phases de relance de la croissance économique sont toujours restées des vœux pieux.

En plus de leur incapacité à stabiliser les comptes de l'Etat, les PAS se sont jumelés à de fortes réductions du niveau de vie des populations, au point de faire admettre par les institutions financières internationales des programmes complémentaires de traitement des conséquences sociales des PAS.

Malgré tous ces efforts de traitement de la question de la dette par la fonction publique internationale, l'on n'a pas constaté, en Afrique, une réduction du stock de la dette, ni même une amélioration des capacités de remboursement des économies surendettées de ce continent. Bien au contraire, on s'aperçoit qu'entre l'époque des premiers PAS et 1993, les dons gratuits ont évincé les investissements directs et les prêts privés au profit des emprunts publics, dans les pays africains. La dette n'a pas été remboursée, mais elle a changé de nature; elle est devenue encore plus politique pour cacher les échecs des PAS. Les différents plans de traitement politique de la dette initiés par Baker, Brady ou John Major ont jusqu'à présent obtenu, pour ce qui concerne les économies africaines, des effets très limités.

Cependant, s'il est vrai que la question de la dette est une question importante, pourquoi faut-il nécessairement lui réserver un traitement politique alors qu'il existe des solutions de marché que les Africains généralement n'appliquent jamais, ou très peu.

Les solutions de marché désignent «toute solution de réduction de la dette qui comporte un accord volontaire entre les créanciers et leurs débiteurs, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir un mécanisme de coordination ou une quelconque coercition de la part des gouvernements ou des institutions financières multilatérales» (Berthelemy, Girardin 1991). Les économies africaines n'ont généralement pas adopté ce mode de traitement

de la dette. Elles ont toujours préféré les solutions qui passent par la coercition, la coordination et l'intermédiation des institutions de Bretton Woods. La situation pour les pays africains de la zone Franc est encore plus particulière car elle impose à ceux-ci des accords, certes avec le FMI et la BIRD, mais aussi avec la Banque de France et le trésor public français.

Il est toujours possible de combiner les solutions de marché et les solutions politiques mais généralement on a préféré pour l'Afrique les solutions exclusivement politiques. Pourquoi toutes les questions importantes et/ou secondaires sont-elles généralement traitées politiquement en Afrique?

Les solutions de marchés peuvent se présenter sous plusieurs formes selon le type de dette, sa maturité et les conditions institutionnelles rencontrées.

Le rachat de la dette sur le marché secondaire est une solution de marché qui peut se faire en un coup ou être échelonnée dans le temps. Le prix que le marché secondaire fixe et auquel le pays opère le rachat détermine la valeur moyenne de la dette.⁴ A ce prix, les créanciers et les débiteurs sont informés du coût financier qu'il devraient supporter pour l'effacement d'une partie de la dette. Cette valeur moyenne de la dette peut être comparée à l'économie que ferait le débiteur sur le paiement futur des charges de sa dette au cas où il ne la rachèterait pas. Il s'agit de la valeur marginale de la dette qui est généralement inférieure à la valeur moyenne et qui incite créancier et débiteur à accepter une transaction qui écarte le défaut de paiement à terme, ou le risque de défaillance. Ce type d'arrangement ne nécessite pas la présence d'institutions internationales coercitives ou de programmes d'ajustement autoritaires. En outre, le rachat de la dette sur le marché secondaire avec une décote peut être avantageux aussi bien pour le créancier que pour le débiteur. Il convient de souligner que les gains que l'on peut attendre de ce type de solution résultent de l'information plus ou moins transparente des marchés financiers (*Association of African Central Bank* 1992).

Comme solution de marché il est également possible de citer les échanges de dette contre cession de capitaux propres nationaux. Cet échange équivaut à une opération de rachat de dette doublée d'un investissement direct, ou d'achat d'actions ou de titres de propriétés sur le marché financier national du pays débiteur (Krugman 1989).⁴

Les effets macroéconomiques des procédures de rachat de dettes contre actifs peuvent être aussi bien inflationnistes que contraignants pour les finances publiques. Le résultat final dépend de l'origine des moyens que l'Etat utilisera pour racheter sa dette. S'il crée un supplément de monnaie, il y aura en retour de l'inflation. Et s'il lance un emprunt public local, il y aura

4 On peut porter des critiques à toutes ces solutions de marché, mais en aucun cas leurs implications macroéconomiques ne pourraient être aussi désastreuses que celles des PAS.

substitution de dette intérieure à la dette extérieure. Le rachat de dette impose donc pour réussir de vraies politiques de privatisation du patrimoine national confisqué depuis toujours et partout par les hommes de l'Etat. Cette privatisation devrait alors concerner aussi bien l'industrie, le commerce, la politique que la propriété foncière et les terres agricoles et urbaines.

Enfin, on peut noter que la titrisation par le biais duquel un pays rachète sa dette à un prix qui peut descendre jusqu'à sa valeur marginale plutôt qu'à sa valeur moyenne par émission de bons de sortie, est aussi une solution de marché. Dans cette optique, les titres de créance bancaire qui sont décotés seront échangés contre des obligations bénéficiant d'une meilleure garantie de remboursement. Ici aussi de nombreuses difficultés peuvent survenir, surtout si, dans l'économie en question, le libre marché, la libre entreprise, les privatisations ne sont pas encouragés (Berthelemy, Girardin 1991:573).

Démocratisation: liberté politique et/ou multipartisme

De même que l'on n'a pas adopté en Afrique des solutions de marché pour la dette, de même pour la démocratisation, on a substitué à la liberté politique le multipartisme. La démocratie libérale ne pourrait se concevoir sans libéralisme. Or, en Afrique, on voudrait établir des démocraties libérales sous l'égide et le contrôle des bailleurs de fonds et des technocrates. Le libéralisme est une manière de voir l'homme en société même s'il existe plusieurs familles libérales; on retiendra qu'il s'agit d'un acte de foi dans l'individu, d'une philosophie de l'échange et d'une conception du droit.

En tant que philosophie de l'homme et de l'individu, le libéralisme admet que chaque homme est unique et rationnellement ignorant. Les calculs faits *ex-ante* sont susceptibles d'être différents des décisions *ex-post* en fonction des informations innées et acquises. Aucune solution n'est alors prédéterminée fatalement.

Dans cet univers d'ignorance, l'homme reste rationnel. Il ne s'agit pas de la rationalité cartésienne ou kantienne absolue. Il s'agit d'une rationalité limitée et critique qui reconnaît que l'homme ne peut accéder ni à toute l'information ni à l'information parfaite. L'homme ne peut accéder à la vérité absolue même s'il est capable d'identifier ce qui n'est pas ajusté à la vérité. Ce libéralisme est moins glorieux, mais plus réaliste et il se préoccupe des erreurs du passé afin de les utiliser pour corriger humblement les espoirs du futur. Dans le libéralisme, l'homme est unique et irremplaçable. Aristote et Saint Thomas d'Aquin sont appelés au secours (Popper 1934).

En tant que philosophie de l'échange, le libéralisme conçoit que l'individu n'est pas isolé. La philosophie libérale se fonde sur la communication. L'individu est un être extraverti, ouvert sur les autres (Becker 1976). Le libéralisme refuse la société fermée et close. Il se détermine par le biais de la société ouverte, la dispersion du savoir, l'interdépendance sociale, la solidarité volontaire.

Comme philosophie du droit, le libéralisme suppose que l'Etat de droit ne signifie pas naïvement gouvernement issu d'élections démocratiques. L'Etat de droit s'interprète comme une situation, un Etat où le droit est la seule institution qui s'impose à tous. L'Etat de droit se comprend alors comme on entend «l'état d'ivresse» ou «l'état d'apesanteur». Dans cet Etat, les règles émergent pour corriger les désordres. Le libéralisme admet que les droits sont individuels et qu'ils permettent de sélectionner les normes sociales.

L'existence de règles pour garantir le jeu de l'interdépendance sociale construit la toile de fond des règles qui s'imposent à tout homme. Il s'agit donc de droits de l'homme. Dans le libéralisme, la liberté et la propriété de chacun doivent être respectées. C'est le respect de la propriété de chacun qui assure le respect de la vie de chaque homme. Les droits de l'homme sont donc, de ce fait, des droits de propriété individuelle et, selon le libéralisme, aucune volonté humaine ne peut nous priver de ces droits individuels qui s'imposent aussi bien aux princes, aux législateurs, qu'à l'Etat et à ses hommes. De ce point de vue, en Afrique, la loi forgée par le législateur et les majorités politiques ne saurait être le droit et s'imposer à celui-ci. Dans la démocratie libérale, nul n'est censé connaître les bonnes règles sociales, mais chacun reste vigilant quant à la découverte et à la dénonciation des règles qui violent la liberté individuelle et personnelle.

Les normes sociales, contrairement à ce que suggéraient les philosophes de la Révolution française, ne pourraient être construites par la raison d'un homme ou celle de quelques hommes. La norme sociale doit se fonder sur le droit et les règles de droit ont, dans la philosophie libérale, trois caractéristiques:

- elles sont impersonnelles: les mêmes pour tous;
- elles sont générales: tous sont soumis au droit;
- elles sont intemporelles: stables, ne pouvant changer au gré des majorités politiques.

Comment apparaissent les règles de droit selon le système libéral?

Dans la tradition de Montesquieu, la norme juridique émerge à travers un processus de sélection historique. L'histoire n'a pas de sens, mais est le fruit de notre apprentissage (Popper 1979).

Les règles de droit peuvent provenir aussi bien du législateur que du juge. Le législateur est un producteur de lois, soit il propose des lois lui-même, soit il adopte les projets de lois du gouvernement. Théoriquement, c'est au nom du peuple que le législateur produit les lois, mais dans la réalité le peuple n'est pas le souverain et le mandat qu'il donne aux élus peut être détourné par ceux-ci. C'est pour cela que pour assurer un contrôle efficace des institutions politiques, Montesquieu imaginait la séparation des pouvoirs. En Afrique, tous ces éléments de la philosophie libérale sont

oubliés et/ou négligés. La plupart du temps, les gouvernements, les technocrates et même de nombreux juristes de la tradition du droit positif admettent qu'un texte de loi est bon dans la mesure où il respecte ou est conforme à la constitution. Or, le pouvoir totalitaire lui-même peut se constitutionnaliser. Les Africains, sans admettre la philosophie du libéralisme, suggèrent la plupart du temps qu'il vaudrait mieux avoir une mauvaise constitution que pas de constitution du tout. Les pyramides juridiques que l'on découvre en Afrique constituent-elles du droit? La réflexion et la recherche ont de nombreux défis à relever sur ce terrain. Car pour le moment, il semble que les règles de droit, les lois et les constitutions en Afrique ne sont ni impersonnelles, car elles servent à redistribuer des privilèges à des chercheurs de rente prédateurs, ni générales puisqu'à tout moment, selon les intérêts et les opportunités de corruption que l'on peut avoir, il devient aisé de se mettre hors-la-loi sans qu'aucune sanction ne survienne. Les règles en Afrique ne sont par ailleurs pas stables par le fait même que l'instabilité politique a été jumelée à la rigidité politique et institutionnelle. Stabilité ne signifie pas rigidité.

Par ailleurs en Afrique au Sud du Sahara, le juge qui, en principe, dans la philosophie libérale du droit, devrait être un applicateur du droit, est souvent amené à interpréter le droit selon les désirs des gouvernements, de façon peu impartiale, pour gérer lui-même sa propre carrière. Le juge fonctionnaire est soumis aux caprices et à la volonté de ceux qui lui assurent son avenir professionnel. Comment peut-on, dans ces conditions, présenter les turbulences actuelles sur les marchés politiques africains, comme étant des efforts de transition vers la démocratie libérale?

Les défis sur ce terrain sont aussi cruciaux que ceux soulignés précédemment au sujet du traitement de la dette. La théorie sociale est mise au défi de préciser ce qu'est une démocratie libérale et ce que représente, en réalité, la bonne gouvernance face aux enjeux de la démocratie politique en Afrique. Les chercheurs en sciences sociales devraient pouvoir répondre à la question du contrôle des hommes politiques par les populations. Quel mécanisme serait susceptible de permettre à des populations analphabètes et sans propriétés privées de prendre part à la vie de la société? Comment faire de sorte que la démocratie ne s'arrête pas à la caricature du multipartisme bon teint des «intellocrates» africains?

Comment la responsabilisation des populations pourrait-elle se faire si celles-ci n'ont pas accès à la propriété privée et au libre échange? Comment le marché politique africain est-il organisé? Comment les activités de «*rent-seeking*» et de prédation minent-elles les activités politiques? La philosophie libérale est-elle compatible avec les transitions politiques africaines?

Le nouveau régionalisme et l'intégration africaine

Dans la même optique, on pourrait remettre sur la table des débats scientifiques, la compatibilité des efforts du nouveau régionalisme à

l'échelle mondiale et la place qui sera réservée à l'Afrique. Dans le continent, une bataille semble être engagée entre les thèses de l'intégration verticale de l'Afrique à l'Europe et celle de l'intégration horizontale des économies africaines au-delà des frontières héritées de la période coloniale.

De nombreux chercheurs en Europe et en Afrique défendent l'idée selon laquelle notre continent pourrait s'intégrer à l'Europe de Maastricht (Guillaumont 1987, 1988; Hugon 1990) en acceptant comme préalable l'élargissement du système de la zone franc à toute l'Afrique et en conditionnant l'accès à l'aide européenne à cette soumission. Qu'en pensent les chercheurs africains? Un nouveau traité de coopération qui prépare cette Afrique de Maastricht sera bientôt ratifié par les Etats africains de la zone franc. Quelles pourraient être les conséquences pour les autres organisations d'intégration du continent africain: OUA, CEDEAO...?

Les pays africains de la zone franc viennent de suspendre le rachat de francs CFA sortis «frauduleusement» de leur zone monétaire. Quelles seraient les conséquences d'une telle décision pour les économies riveraines de la zone franc?

Une thèse semble dire qu'il s'agissait de raréfier les francs CFA pour montrer leur importance aux africains non encore membres, quelles analyses proposeraient les chercheurs sur ces thèmes de l'intégration? Ces défis rejoignent les précédents et centrent la réflexion sur les formes et les modalités de la contribution de l'Afrique au système mondial des échanges. Il faut se rappeler que l'esclavage, la colonisation, la décolonisation, la néocolonisation, l'ajustement structurel et l'intégration euro-africaine pourraient relever de la même logique: celle de l'échange que les africains envisagent d'effectuer avec le reste du monde. Qui est souverain pour décider de ces questions? Les chefs d'Etat? Les populations? Les intellectuels? Comment mesurer le consentement collectif? Quel principe de subsidiarité nous faut-il?

La culture: quelle analyse?

Au-delà de toutes ces questions de la dette, de la démocratie, de l'intégration, c'est à la culture elle-même que plusieurs questions se posent. Les traits culturels africains sont-ils aptes à assumer la modernité? Faut-il abandonner les cultures africaines? Qu'est-ce que la culture? Quels liens la culture peut-elle avoir avec la liberté et la propriété privée? «L'Afrique refuse-t-elle le développement?» «L'Afrique a-t-elle besoin d'un ajustement culturel» (Kabou 1991, Etounga-Manguelle 1991). Les enjeux ici sont de taille et imposent au-delà des thèmes de réflexion, la question des méthodes des sciences sociales en Afrique.

Le holisme méthodologique a-t-il été appliqué à l'analyse des questions sociales en Afrique? Quels ont été les résultats de cette méthode de recherche? Avons-nous des satisfactions? Ou des déceptions? Peut-on envisager l'application aux questions sociales africaines de l'individualisme

méthodologique? Peut-on comparer les performances relatives de ces différentes méthodes d'approche des questions sociales? (O'Hara 1993).

Ces questions méthodologiques sont au cœur de toute recherche en sciences sociales; ne pas vouloir les régler conduit à envisager des catalogues de thèmes de recherche sans que l'on ne garantisse des résultats compatibles ou comparables. La philosophie des sciences comporte aussi bien une structure des révolutions scientifiques (Kuhn 1970) qu'une logique de la découverte scientifique (Popper 1934, Lakatos 1970).

Ces questions méthodologiques appellent de nouvelles ambitions de lecture du futur de l'Afrique. En effet, partout, sous la supervision des bailleurs de fonds, de nombreux chercheurs se sont engagés dans des tentatives de construction de l'Afrique de demain. Les «*National Long Term Prospective Studies*» financées par le PNUD et la Banque mondiale disputent le champ aux «*West African Long Term Prospective Studies*» financées par la Communauté européenne, la Banque mondiale et la BAD.

Comment lire l'avenir de l'Afrique? La science procède-t-elle par le biais de la boule de cristal?

Quelle méthode scientifique permet aux économistes, sociologues, historiens, politologues et autres spécialistes des sciences sociales, de prédire ce que sera l'Afrique dans les vingt-cinq ou trente prochaines années?

Peut-on partir de la rétrospective des trente dernières années pour lire l'avenir des trois prochaines décennies? L'expérience de ces trente dernières années est-elle plus significative que celle des cinquante ou soixante dernières années de l'histoire de l'Afrique? La technique de la prospective est-elle une technique scientifique?

Ces questions se posent et nous interpellent sur nos choix méthodologiques lorsque nous discutons des questions sociales à venir.

notre premier argument et dérivé de la démonstration de Karl Popper selon laquelle il est impossible à un individu de prédire sa propre connaissance future... Parce que les actions sont basées sur les stocks individuels de connaissance, s'il n'est pas en mesure de prédire sa connaissance future, il ne pourra pas non plus prédire ses décisions futures (Gerald et al., 1985:25).

Conclusion

Il était question de discuter dans ce texte de quelques axes futurs de réflexion pour la recherche en sciences sociales dans des instituts et centres de recherche en Afrique. Tous les domaines en Afrique sont prioritaires. On pourrait lancer des programmes multisectoriels qui porteraient sur la santé, l'agriculture, les femmes, les enfants, le chômage, la prévoyance sociale, l'environnement, le développement durable, l'ethnicité, la guerre tribale, les coups d'Etat, etc.

Cela semblait être trop compliqué pour nous. Nous avons donc cherché une autre voie: celle qui consiste à souligner quelques défis majeurs et immédiats qui se posent à la politique économique. Ces défis nous ont conduit à insister sur les enjeux qu'ils révèlent à la recherche et ce sont ces enjeux qui ont été présentés aux chercheurs en leur laissant le soin selon les discipline et spécialisation de préciser leurs champs.

Nous avons dans cette optique commencé par soutenir que nous vivons dans un univers de déséquilibres, de rareté, d'incertitudes et de risques. La question n'est pas de faire disparaître les déséquilibres ou de les nier. Il s'agit, nous semble-t-il, de rendre les populations, les institutions capables de s'adapter et corriger au moindre coût les déséquilibres ambiants.

Malheureusement, il nous a semblé que nos manières d'aborder les déséquilibres en Afrique s'attaquent plus aux conséquences qu'aux causes. Pour lutter contre la pauvreté on tente vainement d'identifier les pauvres comme des gens mal logés, mal soignés, mal éduqués et mal nourris. Mais l'ennui, c'est que le logement, la santé, l'éducation, l'alimentation, lorsqu'ils sont de mauvaise qualité ne sont que des résultantes de la pauvreté. Peut-on guérir la pauvreté en soignant les effets de cette pauvreté?

Il en est de même pour les autres formes de déséquilibre. La solution semble être d'assister les populations plutôt que de leur délier les mains, les consciences et les patrimoines pour les rendre aptes par l'échange libre à s'assumer elles-mêmes.

Quel que soit le thème que nous abordons, il se pose un réel problème de méthodologie de la recherche. La méthode nous lance un défi. Serons-nous capables de relever ce défi afin de nous lancer à la conquête des domaines de la connaissance des problèmes africains?

Une suggestion est faite en faveur de l'individualisme méthodologique qui pose comme principe de base que toutes nos théories sociales devraient être centrées sur l'homme, sur l'individu en action dans la société. L'individu par son action doit permettre de comprendre le groupe. L'étude de différents problèmes importe, mais la méthode est un préalable.

Il doit se poser aujourd'hui aux chercheurs des questions sur la pertinence des paradigmes méthodologiques qu'ils ont eu l'habitude d'utiliser: le holisme méthodologique. Peut-on continuer à analyser les sociétés africaines avec une telle méthodologie? A quel prix pouvons-nous le faire? Avons-nous des alternatives? Les défis qui se présentent aujourd'hui peuvent-ils être abordés avec cette méthodologie?

Dans ce texte, nous avons voulu attirer l'attention du lecteur sur les faiblesses méthodologiques aussi bien dans la définition des déséquilibres que dans nos manières de les aborder. Nous oublions trop souvent l'homme, l'individu, au profit du peuple, de la communauté, de la société, du groupe. Les africains peuvent-ils être étudiés uniquement comme s'il ne s'agissait que d'être vivants soit dans un parc zoologique soit dans une jungle? Les

analystes de l'Afrique sont-ils capables de s'émanciper du holisme méthodologique pour répondre à toutes les questions que leur posent les enjeux futurs?

Terminons par ces propos d'Achille Mbembe:

Ce qui m'irrite le plus dans tout ceci c'est que l'autre, parce qu'il a des moyens que je n'ai pas, s'autorise à me renvoyer à la figure une image qu'il a fabriquée de moi, sans que je lui aie demandé quoi que ce soit. Et, sachant bien que je n'ai guère les moyens de ne pas l'écouter, il me dit «Voici qui tu es». Il veut m'obliger à me convaincre que «je suis vraiment à l'image de ce qu'il a fabriqué»(...). Face à la crise que traverse le continent africain nous avons des tâches plus urgentes qui nous sollicitent (Mbembe 1993:282).

Bibliographie

- Association of African Central Bank, 1992, *Debt Conversion Schemes in Africa: Lesson from the Experience of Developing Countries*.
- Banque Mondiale, 1993, *World Debt Table*, Washington D.C.
- Becker G S, 1976, *The Economic Approach to Human Behaviour*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Berthelemy J C, et Girardin E, 1991, «Les nouvelles stratégies d'allègement de la dette des pays en voie de développement», *Revue d'Economie Politique*, 101 (4), Juillet-Août, pp. 53-604.
- Choquet C, Dollfus O, Le Roy, E, et Vernières, M, (sous la direction de), 1993, *Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala.
- Etounga-Manguelle, 1991, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un ajustement culturel?*, Paris, Editions Nouvelles du Sud.
- Gibbon, P, Bangura, Y, Ofstad, A, (ed.), 1992, «Authoritarianism, Democracy and Adjustment: The Politics of Economic Reform in Africa», Nordiska Africainstitutet, *Seminar Proceeding*, No. 26, The Scandinavian Institute of African Studies.
- Guillaumont, P, et S, 1987, «Les enjeux des politiques monétaires dans les pays en développement», *Revue d'Economie Financière*, No. 7.
- Guillaumont, P, et S, 1988, *Stratégies de développement comparées Zone Franc et hors Zone Franc*, Paris, Economica.
- Hayek, F A, Von, 1937, "Economics of Knowledge", *Economica*, No. 4, pp.33-54.
- Hayek, F A, Von, 1944, *The Road of Serfdom*, Chicago, Chicago University Press.
- Hayek, F A, Von, 1948, *Individualism and Economic Order*, Chicago University Press.
- Hayek, F, A, Von, 1973, *Law Legislation and Liberty: Rules and Order*, Vol.1, Chicago, Chicago University Press.
- Hugon, Ph, 1990, «Zone monétaire et intégration régionale: le cas de la Zone Franc», *Technique financière et développement*, No. 21, Décembre.
- Kabou, A, 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement?*, Paris, l'Harmattan.
- Kirzner, I M, 1982, «Uncertainty, Discovery and Human Action», in Kirzner I. M. (ed.), *Method, Process and Austrian Economics: Essays in Honour of Ludwig Von Mises*, Lexington Books, D.C., Heath and Co.

- Kirzner, I M, 1979, *Perception, Opportunities and Profit*, Chicago, Chicago University Press.
- Kuhn, Th., S, 1970, *The Structure of Scientific Revolutions*, (2nd Edition), Chicago, Chicago University Press.
- Krugman, P, 1989, "Market Based Debt Reduction Schemes", in J, Prekel (ed.), *Analytical Issues in Debt*, IMF, Washington D.C., pp. 258-278.
- Lachmann, L M, 1976, "On the Central Concept of Austrian Economics: Market Process", in E G, Dolan, (ed.), *The Foundation of Modern Austrian Economics*, Kansas City, Sheed Andrews and Michel.
- Lakatos, I, 1970, "Falsification and Methodology of Scientific Research Programmes", in I. Lakatos and Musgrave (eds.), *Criticism and Growth of Knowledge*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Mbembe A, 1993, "Regard: Images coloniales sur l'Afrique noire", in *Images et colonies, 1880-1962, Iconographie et propagande coloniale sur l'Afrique française*, Paris, BDIC-ACHAC.
- O'Driscoll G, P, Jr. and M J, Rizzo, 1985, *The Economics of Time and Ignorance*, Basil Blackwell.
- O'Hara, P A, 1993, "Methodological Principles of Institutional Political Economy Holism, Evolution and Contradiction", in *Methodus*, Bulletin of the International Network for Economic Method, Vol. 5, No. 1, Juin, pp.51-71.
- Popper, K R, 1934, *The Logic of Scientific Discovery*, New York, Harper Torchbooks, Harper and Row.
- Popper K R, 1979, *La société ouverte et ses ennemis*, I et II, Paris, Le Seuil.
- Sowell, Th, 1980, *Knowledge and Decision*, New York, Modeme Library.